Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares

Siège social de l'AMCG : 60 Rue Général Koenig –50000 – SAINT-LÔ
Association déclarée auprès de la préfecture des Hautes-Pyrénées sous le numéro W 772004150

BULLETIN D'ADHÉSION 2027

M., Mme, Mlle : ..... Prénom : .....……..

Adresse : .....….…….....

Code postal :.....Ville :.....

Tél. : ..... Courriel : ……

Profession (facultatif) : ……..…..…..

Date de naissance : …….

souhaite adhérer à l'Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares (AMCG).

Le montant de l'affiliation 25 € pour les membres, 12 € pour les veuves, sera transmis, soit

- par chèque à l'ordre de l'AMCG, adressé à Monsieur Paul BRIFFAUT (Trésorier)
17 rue Paul Cézanne
94460 VALENTON
Courriel : paul.briffaut@orange.fr

ou

- par virement bancaire, au compte de l'AMCG : IBAN : FR76 1142 5002 0008 0016 2699 645
BIC : CEPAFRPP142

avec la communication : adhésion AMCG, nom et prénom.

Le présent bulletin est à envoyer à Monsieur Paul BRIFFAUT, par courrier ou par mail.